



## Fiche de candidature

### CATÉGORIES DANS LESQUELLES VOUS SOUHAITEZ POSTULER L'EXPÉRIENCE

**1 : TYPE D'EXPÉRIENCE : choisissez-en un seul, l'élément que vous considérez comme le plus remarquable de votre pratique.**

<b>A) Délibération</b> Assemblée citoyenne / atelier délibératif / loterie / théâtre législatif, planification participative...	
<b>B) Décision</b> Budget participatif / référendum / consultation / processus participatif avec vote...	X
<b>C) Citoyenneté</b> Citoyenneté / action communautaire / conseil permanent / éducation civique / vie associative / autres initiatives de renforcement de la démocratie locale	

**2 : TYPE DE GOUVERNEMENT : n'en choisir qu'un seul.**

<b>A) Jusqu'à 50.000 habitants</b> (villages, petites villes, zones rurales)	
<b>B) Ville entre 50.000 et 250.000 habitants</b>	
<b>C) Ville entre 250.000 et 1.000.000.000 d'habitants</b>	
<b>D) Grande métropole ou agglomération urbaine de plus de 1.500.000 habitants</b>	X
<b>E) Gouvernement supra-locaux, régionaux, départementaux ....</b>	

**Informations sur l'expérience candidate:** complétez les informations ci-dessous de manière claire et concise.

<b>Titre de l'expérience :</b> Quel urbanisme pour Paris en 2030 ? Concertation accompagnant la procédure de révision visant l'adoption d'un PLU bioclimatique pour la Ville de Paris.
<b>Nom de la ville ou de la région :</b> Ville de Paris
<b>Pays :</b> France
<b>Nombre d'habitants de la ville ou de la région :</b> 2 165 423 en 2019 (INSEE)



## Fiche de candidature

**Institution candidate** : (nom de la mairie, du département, du gouvernement, de l'institution qui conduit l'expérience soumise)

Ville de Paris

**Site web de l'expérience ou de l'institution candidate** : [paris.fr](https://paris.fr)

**Profils de réseaux sociaux de l'expérience ou de l'institution** : [@paris](https://twitter.com/paris)

**Date de début de l'expérience** : [janvier 2021](#)

**Date de finalisation de l'expérience** : ( si c'est une expérience en vigueur, indiqué " en vigueur ")

En vigueur, l'enquête publique est prévue début 2024.

**Budget de l'expérience** : (indiquez le budget de l'expérience ou les ressources mobilisées pour son développement et sa mise en œuvre)

- DU : le service concertation et communication s'est mobilisé dans son ensemble mais 2 cheffes de projet, deux graphistes et la cheffe de service ont vu leur activité impactée. Le poste de cheffe de projet concertation PLU était dédié
- DDCT (Direction de la démocratie et de la cohésion des territoires) : 1 poste pour la conception des concertations en ligne sur [idee.paris.fr](https://idee.paris.fr)
- CAUE : en moyenne 4 postes
- Ambassadeurs du PLU : 8 ambassadeurs
- Mairies d'arrondissement : Les 17 mairies d'arrondissement ont mobilisé 1 à 2 référents PLU par arrondissement (souvent les coordinateurs de conseils de quartier et collaborateurs urbanisme) pour la mobilisation des publics ; 1 à 2 interlocuteurs pour la logistique (réunion publique, atelier en mairie)
- Etat d'Esprit Stratis (agence de concertation) : variable selon les étapes, jusqu'à 12 personnes pour la gestion de projet et l'animation.

<b>BUDGET TOTAL CONFERENCE CITOYENNE PREALABLE A LA REVISION</b>	<b>132 036 €</b>
--	------------------

<b>BUDGET TOTAL REVISION PLU 2021</b>	<b>636 486 €</b>
Révision PLU (hors concertation)	337 826 €
Concertation Révision PLU	298 660 €

<b>BUDGET TOTAL REVISION PLU 2022</b>	<b>2 372 140 €</b>
Révision PLU (hors concertation)	1 651 562 €
Concertation Révision PLU	720 578 €



## Fiche de candidature

<b>BUDGET PREVISIONNEL TOTAL 2023</b> (jusqu'à l'arrêt du projet de PLU bioclimatique – juin 2023)		
		<b>1 200 000 €</b>
	Révision PLU (hors concertation)	1 004 425 €
	Concertation Révision PLU	195 575 €

  

<b>Type de candidature</b> (Veuillez cocher d'un X dans la colonne de droite)	Nouvelle expérience	
	Innovation sur une expérience existante	X
	La continuité d'une expérience	
<b>Type d'expérience</b> (Veuillez cocher d'un X dans la colonne de droite, il est possible de sélectionner plusieurs)	Budget participatif	
	Planification participative	
	Conseil permanent	
	Espace / atelier pour le diagnostic, le suivi, etc.	X
	Audience / forum	
	Votation / référendum	
	Assemblées / jurys citoyens / espaces de délibération	X
	Gouvernement électronique / gouvernement ouvert / plateformes numériques	X
	Initiatives citoyennes / initiative législative	
Autres (indiquer lesquels) : la démarche de concertation qui a accompagné chaque étape de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris a permis de faire évoluer document règlementaire du projet de PLU bioclimatique	X	
<b>Objectif de l'expérience</b>	Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation	X



### Fiche de candidature

<i>(Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite, il est possible de sélectionner plusieurs)</i>	Intégrer la diversité comme critère d'inclusion		X
	Renforcement communautaire		
	Renforcement de la citoyenneté non organisée		
	Étendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique		X
	Relier différents outils de participation au sein d'un « écosystème » de démocratie participative		X
	Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative		X
	Améliorer l'efficacité et la performance des mécanismes de démocratie participative		
	Améliorer l'évaluation et le suivi des mécanismes de démocratie participative		
	Améliorer une politique publique grâce à la participation active des habitants		X
<b>Cadre territorial</b> <i>(Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite, il est possible de sélectionner plusieurs)</i>	L'ensemble du territoire	Local	X
		Régional	
	Arrondissement		X
	Quartier		X
<b>Domaine thématique</b> <i>(Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite, il est possible de sélectionner plusieurs)</i>	Gouvernance		
	Éducation		
	Transport		
	Gestion urbaine		X



### Fiche de candidature

sélectionner plusieurs)	Santé	X
	Sécurité	
	Environnement, Changement Climatique et/ou agriculture urbaine	X
	Nouveaux mouvements sociaux et associationnisme	
	Culture	
	Logement	X
	Création d'emploi	
	Décentralisation	
	Développement local	X
	Formation/préparation	
	Economie et finances	
	Normes juridiques	X
	Inclusion sociale	X
	Tous	
Autres (indiquer lesquels) Protection du patrimoine, commerces, équipements	X	
<b>Objectifs de Développement Durable (ODD) associés à la pratique</b> (Veuillez cocher d'un X dans la colonne de droite, il est possible de	ODD1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
	ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	



### Fiche de candidature

<i>sélectionner plusieurs. Vous pouvez également ajouter les cibles spécifiques)</i>	ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	X
	ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
	ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	
	ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	
	ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	
	ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
	ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
	ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	
	ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	X
	ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables	X
ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	X	



### Fiche de candidature

	ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	
	ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	X
	ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	
	ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	

### PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

*Veillez remplir les champs suivants de manière claire et concise. Vous pouvez ajouter des liens, graphiques ou images si vous le jugez utile.*

**Contexte :**

*En **300 mots maximum**, présentez le contexte culturel, géographique, historique, institutionnel et socio-économique de la ville, du territoire dans lequel se déroule l'expérience.*



## Fiche de candidature

Capitale française et collectivité territoriale à statut unique, la Ville de Paris exerce les compétences de la commune et du département de Paris. Elle est composée de 17 arrondissements où vivent plus de 2 millions d'habitants et représente un territoire de 105 km<sup>2</sup>, disposant d'un patrimoine remarquable.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document réglementaire stratégique qui définit les grandes orientations d'aménagement et règlemente toutes les constructions de la ville.

Afin que les règles du futur PLU bioclimatique répondent aux exigences de la transition écologique et ses immenses défis, pour une capitale plus verte et plus solidaire, la révision de ce document a été engagée en décembre 2020.

Cinq grands objectifs ont guidé cette procédure de révision :

- **Paris, ville inclusive et solidaire** : accueillir chacun, favoriser la diversité, permettre à chacun de se loger, d'accéder aux services publics et à la culture.
- **Paris, ville aux patrimoines et paysages préservés** : préserver le patrimoine de la ville et transformer l'existant pour conserver l'identité de la ville. Favoriser la biodiversité et la végétalisation des espaces libres.
- **Paris, ville durable, vertueuse, résiliente et décarbonée** : encourager la sobriété carbone et limiter la production de déchets. Diminuer l'imperméabilité des sols.
- **Paris, ville attractive et productive** : promouvoir l'innovation durable, encourager la diversité commerciale et artisanale, l'agriculture urbaine et les transports fluviaux.
- **Paris, ville actrice de la métropole** : **coopérer** avec les territoires de la métropole sur les enjeux communs de solidarité, logement, santé, déplacements et environnement.

**Une démarche de concertation ambitieuse a accompagné la révision du PLU, entre janvier 2021 et novembre 2022.**

Le territoire concerné par la démarche de participation est la Ville de Paris, dans son ensemble mais aussi à l'échelle des arrondissements ou secteur, du quartier comme de la parcelle.

### **Antécédents :**

*Expliquez les précédents et les origines de l'expérience : s'il s'agit de l'innovation d'une expérience existante, quelles sont ses origines, s'il s'agit d'une nouvelle expérience, quels sont les antécédents de participation dans votre ville/municipalité/région. Vous pouvez également indiquer si vous avez été inspiré par des expériences dans d'autres villes/pays. (En **300 mots maximum**).*

La concertation sur la révision est obligatoire et régie par le Code de l'Urbanisme. L'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme précise que la révision du PLU fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitantes et habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Conformément à cette disposition, la concertation s'est déroulée dans tous les arrondissements ou secteur de Paris. Ainsi, la délibération 2020 DU 104 des 15, 16 et 17 décembre 2020 décrit un





## Fiche de candidature

ensemble de dispositifs permettant au public de participer et de s'informer tout au long de la concertation.

Si la concertation réglementaire est régulièrement pratiquée en France, rares sont les concertations enrichies par des démarches volontaires. Ainsi, au-delà du dispositif réglementaire prévu, un dispositif complémentaire dit « élargi » a été mis en œuvre pour renforcer et accroître le caractère ludique et inclusif de la concertation. De plus, la Conférence citoyenne préalable à la révision du PLU, et les 30 propositions de ses membres, pour une ville plus inclusive, propre et verte ont enrichi cette expérience.

Un travail de réflexion a été menée par la direction de l'urbanisme en lien avec le cabinet d'Emmanuel Grégoire, appuyés par l'agence État d'Esprit Stratis mais également le CAUE, pour définir les modalités d'information et de concertation à mettre en œuvre à chaque étape.

Des benchmarks ont été réalisés pour identifier des modalités innovantes, permettant une démarche inclusive. Des exemples issus de démarches similaires (révisions ou élaboration de PLU, projets d'urbanisme) ont été étudiés (Nantes Métropole, Lyon Métropole, Eurométropole de Strasbourg, Grenoble Alpes Métropole, Santa Monica - Californie...). De plus, les mairies d'arrondissement ont également été sollicitées pour définir quels événements pouvaient se dérouler sur leur territoire, relayer l'annonce de la démarche et soutenir les initiatives volontaires des conseils de quartier.

### Objectifs de l'expérience :

*Parmi les objectifs énumérés dans la partie 1, lequel est, selon vous, le plus important, et indiquez d'autres objectifs remarquables de l'expérience. (En **100 mots maximum**).*

Le dispositif de concertation (3 étapes de concertation) devait permettre d'associer, pendant toute la durée de l'élaboration du PLU, l'ensemble des Parisien·ne·s qui ont pu :

- **1ère étape**, prendre connaissance du diagnostic territorial, partager leur expérience et donner leur ressenti du territoire.
- **2<sup>e</sup> étape**, formuler des propositions sur les grandes orientations du PADD du futur PLU bioclimatique parisien.
- **3<sup>e</sup> étape**, donner leur avis sur les actions-clés et les grandes évolutions proposées dans l'avant-projet de règlement, localiser leurs prescriptions localisées, s'exprimer sur les OAP et le mécanisme d'externalités positives proposé.

### Méthodologie :

*Décrivez la méthodologie de l'expérience : phases du processus, canaux de participation. (En **300 mots maximum**).*

Septembre-octobre 2020, une **conférence citoyenne** permet à un panel de 100 habitant.es de Paris et du Grand Paris de formuler leurs attentes sur ce que devrait être l'urbanisme parisien de



## Fiche de candidature

demain. Les propositions de cette conférence citoyenne ont nourri la délibération de décembre 2020 de prescription de la mise en révision du PLU.

En décembre 2020, le Conseil de Paris décide de réviser le PLU, dans **un calendrier ambitieux de trois ans**, pour en faire un PLU bioclimatique, futur levier pour l'action de la Ville.

Une **démarche de concertation ambitieuse et sans précédent** accompagne **chaque étape de la révision**.

### **Concertation accompagnant la procédure de révision :**

- Janvier 2021 : phase d'information préalable
- 12.01 – 16.11.2021 : concertation sur le diagnostic territorial
- 21.01 – 1.04.2022 : concertation sur les grandes orientations du PADD
- 5.09 – 4.11.2022 : concertation sur l'avant-projet des OAP et du règlement

### **Au total, 288 rencontres organisées entre janvier 2021 et novembre 2022 :**

- 51 réunions publiques
- 78 maisons du PLU
- 34 marches exploratoires organisées par le CAUE
- 26 ateliers pour les conseils de quartier
- 10 rencontres de proximité dans les Quartiers Politique de la Ville
- 3 temps forts thématiques en phase PADD
- 6 ateliers thématiques en phase PADD
- 25 ateliers participatifs en phase OAP et règlement
- Des registres dans chaque mairie d'arrondissement ou de secteur
- La plateforme numérique à chaque étape
- Plus de 600 cahiers d'acteurs de 161 contributeurs : associations, professionnels, conseils de quartier, particuliers
- 51 ateliers du « PLU des enfants » organisé par le CAUE
- 4 controverses urbaines avec les étudiants en urbanisme, architecture et sciences politiques

En 2024, l'avis des Parisien-ne-s sera sollicité dans le cadre de **l'enquête publique** sur le projet de PLU complet avant son approbation finale.

### **Innovation :**

*Expliquez ce que vous considérez comme l'aspect le plus innovant de cette pratique. (En **150 mots maximum**).*

**La démarche de concertation a été innovante par son dimensionnement et a ainsi pu se démarquer des dispositifs généralement mis en œuvre pour accompagner les révisions de PLU, plus précisément par :**

- les enjeux portés par ce document stratégique pour Paris, ville Capitale, et le défi du



## Fiche de candidature

dérèglement climatique auquel il ambitionne de répondre,

- la technicité et la pluralité des sujets à concerter,
- la diversité et le grand nombre de publics concernés (jeunes, QPV, conseils de quartier, professionnels, associations...),
- le dimensionnement des dispositifs, accompagnant la révision de ces prémices jusqu'à son approbation (une concertation en 3 étapes avec 288 événements, précédée par une Conférence citoyenne),
- une concertation réglementaire, complétée par une démarche volontaire allant vers les publics éloignés,
- plus de 53 000 avis analysés sur les 3 étapes (3 synthèses et 1 bilan global de la démarche réalisés).

### **Inclusion :**

*Soulignez l'importance d'inclure autant de groupes et de populations diversifiés que possible et comment vous y êtes parvenu. (En **150 mots maximum**).*

Le dispositif de concertation a touché tout-e-s les Parisien-ne-s, Francilien-ne-s et usager-ère-s, quel que soit leur statut (particuliers ou groupement), s'intéressant au devenir de Paris et notamment :

- Pour tout-e-s, la plateforme de participation [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr), les réunions publiques, les ateliers thématiques, les temps forts...
- Pour les personnes morales (associations et professionnels) et conseils de quartier : les cahiers d'acteurs et des réunions publiques dédiées
- les conseils de quartier avec 26 ateliers de formation ou de recueil des contributions ;
- les jeunes avec les contributions du conseil parisien de la jeunesse et les controverses urbaines
- les habitant-e-s dans les Quartiers Politique de la Ville avec 10 rencontres de proximité ;
- les écoles, avec le PLU des enfants organisé par le CAUE ;
- les personnes publiques (État, Région...) consultées pendant l'élaboration ;
- les collectivités limitrophes de Paris ont contribué dans le cadre d'ateliers métropolitains.

### **Communication :**

*Quelle a été la stratégie et les canaux de communication de l'expérience pour que la population soit au courant et s'implique. (En **150 mots maximum**).*



## Fiche de candidature

Pour mobiliser largement les participants, la campagne de communication s'appuyait sur une identité graphique et une accroche facile à comprendre, illustrant les objectifs du futur PLU. Un dispositif multicanal s'appuyant sur les partenaires locaux a été déployé :

- Communication print (documents d'information, affiches...)
- Communication digitale (sites internet, plateforme participative, réseaux sociaux, newsletter...)
- Relations presse (communiqué/dossier/conférence de presse...)
- Communication interne (pour des élus/agents via des réunions d'information, des articles...)
- Diffusion de contenus multimédia (films, exposition photo, ...)
- Signalétique (panneaux lumineux, kakémonos en mairies, affichage public...)
- Mobilisation physique (réunions publiques, ateliers...)
- Prise de contact individuelle (mail, voie postale, appels...)
- Communication via les acteurs locaux
- Mobilisation des relais de la Ville et des différentes structures associées (Conseil parisien de la jeunesse, Conseil des Générations futures, Volontaires de Paris, CAUE, Apur, Pavillon de l'Arsenal, Académie du Climat, Quartier Jeune, la Maison des Initiatives Étudiantes...)

### **Articulation avec d'autres acteurs :**

*Expliquez comment l'expérience s'est articulée avec différents acteurs et processus simultanés ou préexistants. Quels rôles ces participants ont-ils assumés ? Et quel a été le degré de réussite de cette articulation. (En **150 mots maximum**).*

La concertation sur la révision du PLU a demandé une coordination avec les autres directions (relais sur le territoire, soutien technique) de la Ville de Paris, l'ensemble des mairies d'arrondissement (relais sur le territoire, soutien logistique) ou encore des institutions du territoire parisien tel que l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) ou le CAUE75 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris) pour l'apport en contenu réglementaire et la sensibilisation, le Pavillon de l'Arsenal pour l'apport en contenu et la sensibilisation des milieux professionnels. Les écoles d'urbanisme, architecture et sciences politiques ont également sollicitées pour mobiliser leurs étudiants à participer à la réflexion sur le futur PLU lors des controverses urbaines.

### **Évaluation :**

*Quels mécanismes d'évaluation ont été mis en place ? Développez si les citoyens ont été impliqués dans l'évaluation de la pratique. (En **300 mots maximum**).*

Les synthèses et bilans de concertation ont permis d'évaluer l'efficacité de la démarche, notamment grâce à des critères quantitatifs et en se basant notamment sur les avis des participants sur le dispositif. En amont et après chaque phase de révision, les échanges avec les mairies d'arrondissement ainsi que les conseils de quartier ont également permis d'évaluer l'efficacité de la démarche et de l'adapter. A titre d'exemple, le dispositif de formation à destination des membres des conseils de quartier a été adapté au fil des étapes. Des temps



## Fiche de candidature

d'échange avec les professionnels et les associations ont également été proposés en parallèle de la démarche de concertation.

Plusieurs documents ont permis une restitution à chaque étape pour l'ensemble des publics :

- Conférence citoyenne préalable à la révision : bilan de la conférence citoyenne et synthèse de la consultation élargie. Les 30 propositions ont été débattues au Conseil de Paris et 2 500 personnes ont rédigé plus de 1000 contributions et voté en leur faveur ou non via la consultation citoyenne en ligne.
- Diagnostic territorial : une synthèse de la phase de concertation
- PADD : une synthèse de la phase de concertation
- OAP et règlement : une synthèse de la phase de concertation
- Un bilan global de la concertation engagée sur toute la révision est soumis au Conseil de Paris de juin 2023.

L'ensemble des documents, une fois validés, ont été publiés sur paris.fr dans la rubrique consacrée à la concertation.

### **Impacts et résultats :**

*Décrivez les impacts et les résultats du processus. Combien de personnes ont participé et leurs profils. Quels ont été les impacts sur les politiques publiques, sur le fonctionnement de l'administration et sur les citoyens. (En **300 mots maximum**).*

#### **La démarche de concertation a été l'occasion de :**

- **sensibiliser** aux enjeux de l'urbanisme et de la qualité de vie à Paris, **acculturant** les publics aux indicateurs et aspects réglementaires ;
- **mobiliser** les conseils de quartier pour formaliser une réponse collective ;
- **confronter les chefs de projet PLU à l'expertise d'usage** et aux attentes des Parisien-ne-s ;
- **impliquer très largement les équipes** projet de la direction de l'urbanisme, du CAUE et de l'Apur, et des mairies d'arrondissement dans la formation des participants.

**Le bilan global de la concertation engagée sur toute la révision**, soumis au Conseil de Paris de juin 2023, détaille précisément les apports de la concertation à l'élaboration du PLU bioclimatique (par exemple, ajout d'une OAP thématique « santé environnementale », précisions apportées au mécanisme des externalités positives, liste de nouvelles prescriptions localisées...).

Pour ce faire, l'analyse des contributions, proposée dans le cadre **des synthèses des concertations** réalisées à chaque phase de révision, a ainsi permis l'étude de toutes les contributions quantitativement et qualitativement et par sujet de concertation.

**Les avant-projet des documents de concertation soumis à chaque étape (diagnostic, PADD, règlement et OAP) ont été amendés, notamment suite aux concertations. Le 5 juin prochain, le Conseil de Paris doit se prononcer sur le projet de PLU arrêté, avant l'enquête publique de début 2024.**



## Fiche de candidature

### PARTIE 3 : RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIENCE

#### **Résumé de l'expérience :**

*Un résumé de l'expérience : origine, objectifs, fonctionnement, résultats, le suivi et l'évaluation (N'hésitez pas à répéter des aspects déjà écrits auparavant, ce résumé est celui qui sera partagé sur la plateforme numérique pour l'évaluation ouverte et dans la publication du prix). (En **500 mots maximum**).*

**Afin que les règles du futur Plan local d'urbanisme bioclimatique de la Ville de Paris répondent aux exigences de la transition écologique et ses immenses défis, pour une capitale plus verte et plus solidaire, la révision de ce document stratégique pour la capitale française a été engagée en décembre 2020.**

**Une démarche de concertation ambitieuse et sans précédent a accompagné chaque étape de la révision de ce document stratégique, entre janvier 2021 et novembre 2022.**

**Au total, 288 rencontres ont été organisées sur le territoire parisien et au-delà, offrant différents formats d'échange à destination de tous les publics : habitant-e-s, associations, quartiers politique de la Ville, enfants, conseils de quartier, professionnels, jeunes... tou-te-s les Parisien-ne-s ont pu participer à une grande réflexion sur le futur de leur ville grâce à :**

- 51 réunions publiques
- 78 maisons du PLU
- 34 marches exploratoires organisées par le CAUE
- 26 ateliers pour les conseils de quartier
- 10 rencontres de proximité dans les Quartiers Politique de la Ville
- 3 temps forts thématiques en phase PADD
- 6 ateliers thématiques en phase PADD
- 25 ateliers participatifs en phase OAP et règlement
- Des registres dans chaque marie d'arrondissement ou de secteur
- La plateforme numérique à chaque étape
- Plus de 600 cahiers d'acteurs de 161 contributeurs : associations, professionnels, conseils de quartier, particuliers
- 51 ateliers du « PLU des enfants » organisé par le CAUE
- 4 controverses urbaines avec les étudiants en urbanisme, architecture et sciences politiques

Malgré la technicité et la pluralité des sujets à concerter, l'intérêt et la mobilisation des participants s'est traduite dans les échanges avec les représentants de la Ville de Paris sur le terrain et par la qualité et le nombre de contributions collectées lors des 3 étapes de concertation. Ces derniers ont également démontré leur curiosité pour ce nouveau PLU lors des périodes de pandémie qui n'ont pas entamées la participation du public.



## Fiche de candidature

**Plus de 53 000 avis ont été collectés et analysés sur les 3 étapes de concertation. La restitution a pris la forme de 3 synthèses et 1 bilan global de la démarche de concertation.** Des réunions de restitution ont également été proposées aux différents acteurs.

Fait remarquable, une **Conférence citoyenne préalable à la procédure de révision du PLU** de la Ville de Paris avait également été organisée à la rentrée 2020 rassemblant 100 Parisien-ne-s et Métropolitain-e-s pour contribuer à la **définition des objectifs de la révision.**

Début 2024, l'avis des Parisien-ne-s sera de nouveau sollicité dans le cadre de **l'enquête publique** sur le projet de PLU complet avant son approbation finale.

**Cette démarche de concertation hors du commun pour un sujet réglementaire a ainsi pu se démarquer des dispositifs généralement mis en œuvre pour accompagner les révisions de PLU.**

**Nous vous invitons à partager des pièces jointes pour mieux illustrer votre expérience : vidéos, photos, documents..... Vous pouvez les envoyer via un système de livraison de documents volumineux tel que WeTransfer, Dropbox ou Google Drive.**

**Merci de votre participation !**